

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale de la municipalité de St-Édouard-de-Lotbinière,

Qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le **lundi 17 octobre 2022**, à 18h45 à la salle du conseil municipal selon l'ordre du jour suivant :

- 1- Ouverture de la séance et mot de bienvenu
- 2- lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption de la résolution d'appui au MERN
- 4- Autorisation pour la conclusion d'une entente visant la création d'une régie intermunicipale de collecte de matières organiques
- 5- Période de questions
- 6- Levée de l'assemblée

Donné à St-Édouard-de-Lotbinière, ce 13 Octobre 2022



Marie-Josée Lévesque, Dir.gen. /Sec.-très.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Josée Lévesque , directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de St-Édouard-de-Lotbinière certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant le dépôt des états financiers en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir : le bureau municipal, la salle paroissiale, ainsi que sur le site Facebook et le site web de la municipalité.



Marie-Josée Lévesque, Dir.gen. /Sec.-très.